

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 54 (1946)

Heft: 20

Artikel: L'œuvre des Sociétés nationales de la Croix-Rouge au lendemain de la guerre

Autor: Rougé, M. de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-556861>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DAS ROTE KREUZ

LA CROIX-ROUGE

Organ des Schweizerischen Roten Kreuzes und des Schweizerischen Samariterbundes - Organe officiel de la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance suisse des Samaritains

L'œuvre des Sociétés nationales de la Croix-Rouge au lendemain de la guerre

Par M. de Rougé, secrétaire général de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge

Au lendemain du cataclysme qui a ensanglanté l'humanité, toutes les sociétés de la Croix-Rouge regardent vers l'avenir, mais en même temps elles se trouvent contraintes par les circonstances mêmes, d'exercer, souvent d'improviser leur action secourable pour faire face aux tâches les plus urgentes. Dans de nombreux pays, l'organisation interne des sociétés nationales a subi de profondes modifications; de nouveaux dirigeants ont été appelés à assumer les responsabilités. Il en résulte parfois une adaptation difficile aux problèmes de l'heure. Pour aider les sociétés nationales, la *Ligue des sociétés de la Croix-Rouge* leur apporte son concours. La Ligue est la fédération des quelque 60 sociétés nationales de la Croix-Rouge qui existent dans le monde. La Ligue a pour objet d'aider au développement des sociétés sur le plan national et de faciliter leur collaboration sur le plan international. La Ligue collabore avec le Comité international de la Croix-Rouge sur les points qui touchent en même temps aux activités de l'un et de l'autre, notamment en ce qui concerne les œuvres de secours aux populations civiles frappées par le malheur.

Le nombre total des membres inscrits auprès des sociétés nationales de la Croix-Rouge s'élève dans le monde à plus de 50 millions. C'est dire l'importance de cet immense réseau d'organisations qui essaient de répandre dans l'humanité l'esprit né de l'initiative et du génie de Henri Dunant. Aujourd'hui, la Croix-Rouge se trouve à un véritable tournant. La règle est immuable: se perfectionner en évolution constante pour apporter au monde une délivrance et une amélioration. La Croix-Rouge est subordonnée à cette même règle. Elle doit aller de l'avant ou se trouver hors d'état de servir l'humanité; or, la raison d'être de la Croix-Rouge est de servir cette humanité. Elle n'en a pas d'autres, et n'en veut pas d'autres.

Pour que la Croix-Rouge soit d'une réelle utilité, il faut qu'elle se développe pas à pas en se conformant à l'évolution des peuples. Elle doit proportionner son action aux misères de l'époque, et choisir parmi ses ressources les remèdes les plus aptes aux malheurs du jour.

La conférence consultative de la Croix-Rouge

convoquée à Genève l'automne dernier par la Ligue, et qui a réuni les délégués des Croix-Rouges de 40 pays, a pleinement reconnu cette nécessité. Les recommandations qu'elle a formulées couvrent un programme très vaste et suggèrent aux Croix-Rouges des activités et des méthodes d'action nouvelles. Les sociétés de la Croix-Rouge ont déjà commencé pour la plupart à rajuster leurs programmes. La conférence consultative de la Ligue a incité les sociétés nationales de la Croix-Rouge à exercer leur action sur quatre plans principaux: le secours aux malheureux et aux sinistrés, l'amélioration de la santé publique, l'activité des infirmières et le développement de la Croix-Rouge de la jeunesse.

En matière de

secours aux populations civiles,

la tâche est immense à l'heure actuelle. Tellement immense qu'elle est avant tout une responsabilité des gouvernements. Les dommages

aux personnes, aux bâtiments, l'état sanitaire des populations, l'état de pré famine ou de famine proprement dit, les troubles d'ordre moral forment un ensemble tragique qui nécessite l'effort officiel, mais la ruine matérielle et morale d'une partie du monde civilisé, réclame la mise en action d'un système de mesures pour lesquelles les pouvoirs publics doivent pouvoir compter sur la participation de l'initiative privée. C'est ici qu'intervient l'action de la Croix-Rouge. Les formes d'intervention les plus courantes se rapportent plus spécialement aux problèmes suivants: *Problèmes du logement*, sous forme de centres d'accueil, dortoirs collectifs, pavillons démontables, fourniture de matériel, de literie, meubles, etc., reconstitution et équipement d'hôpitaux, de dispensaires. *Problèmes de l'alimentation*. Les sociétés de la Croix-Rouge organisent des cantines et restaurants populaires, des cuisines roulantes, des dépôts régionaux ou locaux de produits alimentaires. Dans de nombreux pays, elles encouragent, par la Croix-Rouge de la Jeunesse, notamment la création de jardins potagers populaires, intitulés en Belgique: ligues du coin de terre. — Il va de soi que l'action secourable de la Croix-Rouge se concentre avant tout sur les besoins de première nécessité. On entend par là les besoins de la première enfance et des femmes enceintes, les besoins de la seconde enfance, les besoins des malades, les besoins des régions affamées ou nettement sous-alimentées. Outre la nourriture, les Croix-Rouges distribuent des vêtements, créent des ateliers où travaillent en même temps et dans les mêmes salles des auxiliaires bénévoles de la Croix-Rouge et des femmes et jeunes filles des classes nécessiteuses atteintes par la guerre. Les Croix-Rouges distribuent également des objets de pansement et des produits pharmaceutiques. Certaines d'entre elles ont créé des dépôts autonomes de la Croix-Rouge, dirigés par des pharmaciens diplômés. *L'assistance financière* est aussi pratiquée par un certain nombre de sociétés, mais on se rend compte de la complexité d'une telle action et des problèmes à la fois administratifs et moraux qu'elle pose. Dans certains pays, les Croix-Rouges ont adopté le système du *prêt d'honneur*. L'expérience prouve que les familles s'appliquent à rembourser les sommes prêtées et sont heureuses de le faire. Le problème de *l'assistance sociale* est aussi d'une grande importance et de nombreuses Croix-Rouges l'ont abordé courageusement. La Croix-Rouge n'est pas à proprement parler une administration officielle, tenue d'appliquer dans les moindres détails des règlements rigides qui, parfois, diminuent l'efficacité de l'action entreprise. Dans la plupart des pays, la Croix-Rouge a adopté depuis ces dernières années avec beaucoup d'initiative, des méthodes nouvelles qui font chaque jour leurs preuves. Elle a souvent, dans la façon d'établir «l'état de besoin» des sinistrés, comme dans la façon d'appliquer généreusement le remède adéquat à la situation, des points de vue quelque peu différents des pouvoirs publics. La Croix-Rouge n'étant pas toujours maîtresse absolue de ces décisions, devient, dans ce domaine de l'assistance sociale, la collaboratrice de l'Etat, offrant l'activité de son personnel d'élite pour des enquêtes et toutes sortes d'activités sociales. Presque partout, les assistantes sociales sont tenues au courant des dernières mesures législatives concernant l'assistance, les assurances sociales, ainsi que toute prestation d'aide administrée par

les pouvoirs publics ou par d'autres instances. A la fin de 1940, le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue, pour donner effet d'une manière concrète à leur collaboration en matière de secours, créèrent la *Commission mixte de secours de la Croix-Rouge internationale*. Cette commission a pu, entre 1941 et fin septembre 1945, envoyer dans les pays frappés par la guerre en Europe, pour 40'000 tonnes de marchandises d'une valeur globale d'environ 100 millions de francs suisses.

L'action sanitaire de la Croix-Rouge

occupe une place très importante dans le programme de nombreuses sociétés. Un des délégués à la récente conférence de la Ligue précisait que la Croix-Rouge, principalement dans le domaine de la santé publique, a surtout un rôle de dépannage et un rôle de pilote. Voilà quelques exemples où elle a justement agi comme organe pionnier ou de dépannage. Considérons la *lutte contre la tuberculose*: Récemment, un problème majeur préoccupa vivement l'Europe: le retour chez eux, après la guerre, des prisonniers et des déportés. On craignait qu'un grand nombre parmi eux ne fussent tuberculeux, crainte qui n'a été que trop confirmée. La Croix-Rouge française vint à l'aide des autorités compétentes, submergées par la marée, et dépanna pour ainsi dire l'action de dépistage de la tuberculose en ayant recours à la radio-photographie. Cet examen radiophotographique permit de trier les malades ou les suspects; on pouvait ainsi pourvoir à leur traitement et les isoler, ou du moins leur donner les conseils nécessaires pour ne pas infecter les membres de leur famille.

La Croix-Rouge irlandaise, une des plus jeunes sociétés nationales, car elle fut fondée en 1939, s'est consacrée avec enthousiasme à la lutte contre la tuberculose. Dans un pays pauvre, elle a fait de grands efforts et, dans l'impossibilité où l'Etat se trouve de fournir à chaque tuberculeux un lit dans un sanatorium ou un logement où le malade puisse être isolé, la Croix-Rouge irlandaise fit aménager des petits chalets où le malade peut être isolé tout près de sa famille.

Deux sociétés nationales de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge britannique et la Croix-Rouge finlandaise, faisant œuvre de pionniers, ont créé une nouvelle institution: les cliniques spécialisées pour les rhumatisants. En 1938, la Croix-Rouge britannique créa la première clinique pour les rhumatismes, pourvue de tous les moyens diagnostiques et thérapeutiques. Cette clinique est desservie par un personnel de spécialistes lesquels rendent un grand service à une catégorie de malades qui, dans la plupart des hôpitaux généraux, ne sont pas traités avec toutes les ressources de la science; les cliniques peuvent également se servir de l'énorme matériel clinique représenté par ces malades pour des recherches dans un chapitre de pathologie qui n'est pas encore trop clair.

Plus encore que la lutte antituberculeuse, la *protection de la santé de la mère et de l'enfant* est une préoccupation d'un grand nombre de sociétés nationales. Surtout deux idées originales ont pleinement réussi. L'une a été mise en relief par la Croix-Rouge française pendant la guerre par son «wagon de la maternité». Dans un territoire bombardé, en proie à toutes sortes de difficultés alimentaires, hygiéniques et sanitaires, ce wagon pouvait être garé dans un endroit où l'enfance paraissait particulièrement abandonnée du point de vue médical. L'autre qui mériterait d'être largement imitée, en temps de paix, est celle des «berceaux circulants» de la Croix-Rouge danoise. La future mère reçoit de la Croix-Rouge un berceau avec la layette et tout ce qui est nécessaire pour les soins de propreté de son enfant. Quand celui-ci a grandi et n'a plus besoin d'un berceau, la mère le retourne à la Croix-Rouge qui le désinfecte et peut l'employer à nouveau.

C'est pendant ces dernières années que l'on a inventé le terme de médecine sociale. Dans les statuts de la Ligue, comme dans ceux de maintes sociétés nationales, figurent comme buts de l'action de Croix-Rouge non seulement celui d'atténuer les souffrances, non seulement celui de prévenir la maladie, mais aussi celui d'*améliorer la santé*. Certaines sociétés de Croix-Rouge ont commencé depuis longtemps des cours de propagande sur l'alimentation. Aux Etats-Unis, des auxiliaires volontaires faisant partie du service de l'alimentation vont même jusqu'à se rendre dans les magasins de denrées alimentaires pour se tenir à la disposition des acheteurs qui désirent se renseigner sur la façon d'utiliser les cartes de rationnement de la manière la plus rationnelle. Un travail pareil nous semblerait beaucoup plus utile dans certains pays européens qu'aux Etats-Unis.

L'éducation sanitaire du public a toujours été une des préoccupations fondamentales de la Ligue et des différentes sociétés nationales, et a donné lieu à une floraison de revues éditées par la Croix-Rouge qui se recommandent aux lecteurs par la valeur des articles éducatifs en matière d'hygiène. Parfois, ces articles sont même très utiles aux médecins, surtout dans certains pays d'Asie et d'Amérique méridionale. A ce propos, il y a lieu de mentionner des efforts que les sociétés ont faits pendant la guerre, pour faire connaître aux médecins le progrès de la science qui autrement auraient été difficilement accessibles.

Du point de vue de la médecine sociale, la guérison clinique de l'individu doit être complétée par la guérison sociale, c'est-à-dire par la réintégration du sujet dans la vie économique. La réadaptation physique et la rééducation au travail ne peuvent qu'être facilement comprises en Suisse où, depuis plus de quarante ans, le Dr Rollier à Leysin, avait tant contribué à résoudre le problème en ce qui concerne les tuberculeux chirurgicaux. Pour les tuberculeux, et dans une même mesure pour les névropathes, les cardiaques, les arthritiques, etc., la reprise du travail immédiatement après être sorti de l'hôpital ou le sanatorium comporte le danger d'une rechute, mais le sujet devant gagner sa vie est souvent dans la nécessité d'accepter n'importe quel travail, même peu rétribué, pourvu qu'il soit au niveau de ses capacités physiques. Le danger de rechute est donc augmenté d'autant.

Dans le cas des convalescents de la tuberculose, comme dans celui des invalides à la suite d'accidents, la rééducation doit commencer, d'après les doctrines modernes, dès le début de leur séjour dans l'hôpital. Nous avons vu, pendant la dernière guerre, que beaucoup de sociétés nationales de Croix-Rouge ont fourni le matériel pour la thérapie par le travail, trouvé les moniteurs ou les monitrices pour l'enseigner aux malades et, enfin, organiser de véritables cours pour la formation de ces moniteurs. Voici une activité fructueuse pour l'avenir, car la rééducation, qui a brillamment réussi pendant cette guerre, sera désormais considérée comme un nouveau devoir par les médecins et les infirmières.

Dans l'esprit du public, la Croix-Rouge s'occupe plutôt des premiers secours que de la médecine et la santé publique. Dans la plupart des pays, en effet, la Croix-Rouge s'applique à l'enseignement des premiers secours dans les villes ou dans les villages, sur les routes et parfois même dans les mines ou dans les usines, un monopole qu'elle doit garder et développer pour le bien de la société. En Suisse, l'automobiliste qui parcourt les routes des hauts cols, trouve de temps en temps des postes S.O.S. pourvus d'un téléphone. Dans un certain nombre de pays européens, il y avait avant la guerre, tous les huit ou dix kilomètres, des postes de secours, signalés par des panonceaux portant la Croix-Rouge. Dans ces postes de secours se trouvait quelqu'un en mesure de pouvoir donner un premier secours tout à fait élémentaire ou appeler un médecin au plus vite.

Toute cette organisation est la conséquence des travaux d'une commission intitulée *Commission internationale permanente des secours sur routes*, créée à la suite d'une recommandation de la Conférence internationale de la Croix-Rouge de 1930, avec la participation des organismes de Croix-Rouge et des organismes touristiques et automobiles. Après la guerre, la Commission a repris ses travaux.

Faisant partie à la fois de l'assistance médicale et des premiers secours, la *transfusion sanguine* est aujourd'hui une œuvre de toute première importance. On ne peut y penser sans y associer immédiatement le nom de la Croix-Rouge. Ce fut il y a presque vingt-cinq ans que, pour la première fois, une Croix-Rouge dut s'occuper de la question. Un médecin, à Londres, devant trouver d'urgence un donneur pour effectuer une transfusion de sang, s'adressa à la Croix-Rouge britannique, laquelle se donna toutes les peines du monde pour répondre au désir du médecin. Depuis lors, la Croix-Rouge britannique organisa un service de donneurs. L'intérêt pour la transfusion du sang se répandit parmi les différentes sociétés de la Croix-Rouge, et on connaît le rôle joué dans ce domaine par la Croix-Rouge suisse. Pendant la guerre, une trentaine de sociétés nationales s'occupaient de transfusion du sang et quelques-unes ont obtenu un rendement qui aurait été absolument incroyable il y a quelques années. En 1944, la Croix-Rouge américaine avait récolté environ deux millions et demi de litres de sang; c'est la quantité qui correspond au sang contenu dans les corps d'environ un demi-million d'adultes, et tout ce sang a été fourni par des donateurs volontaires.

Personnel sanitaire.

Dans l'important domaine des *infirmières*, également, la Croix-Rouge doit faire preuve de souplesse et d'esprit d'adaptation. Presque tous les pays souffrent actuellement d'une *pénurie d'infirmières*. Dans la plupart des cas, les statistiques accusent une augmentation du nombre des malades et une diminution du recrutement dans les écoles d'infirmières. Ces faits sont dus à un nombre de facteurs qui ne sont pas tous les mêmes dans les différents pays. Lors de la réunion récente à Genève, du comité consultatif des infirmières de la Ligue, réunion qui groupa des infirmières éminentes d'une quinzaine de pays, il fut admis que l'un des facteurs qui éloignaient de la profession d'infirmières un nombre important de jeunes femmes et de jeunes filles, était l'insuffisance des conditions de vie et de travail qu'offrait cette profession. Le comité, soulignant le devoir qu'avaient les sociétés nationales de s'assurer un personnel sanitaire adéquat, recommanda que chaque société agisse auprès de son gouvernement pour que soit accordé à l'infirmière le statut professionnel et les conditions de vie et de travail auxquels ses responsabilités et sa préparation lui donnent droit. Le comité consultatif a examiné en outre si certaines facilités pouvaient être accordées aux

auxiliaires volontaires qui désirent faire des études complètes d'infirmières, en tenant compte de l'expérience pratique que ces auxiliaires ont pu obtenir au cours de leur service avec la Croix-Rouge. De telles facilités ont déjà été accordées dans certains pays et il faut admettre que c'est là une mesure heureuse pour autant qu'elle ne contribue pas à abaisser le niveau de la profession.

Devant la situation alarmante que crée la pénurie des infirmières, quelques pays ont organisé des cours d'aides infirmières. Ces cours sont parfois placés sous les auspices de la Croix-Rouge, parfois, ils dépendent directement de l'Etat, par l'intermédiaire le plus souvent du Ministère de la santé publique. En Pologne, par exemple, des cours d'une durée de six mois viennent d'être organisés par la Croix-Rouge; mais pour éviter que ces cours ne fassent concurrence aux écoles d'infirmières, leur nombre a été d'emblée limité en proportion du nombre des écoles: 5 cours pour une école. En Belgique, un arrêté ministériel vient tout récemment d'établir un certificat de «garde-malade», ce terme étant adopté par opposition à celui d'infirmière réservé aux personnes ayant subi une formation professionnelle. Ces cours de garde-malade ont une durée de 15 mois et leur programme a été établi d'accord avec le conseil supérieur des écoles d'infirmières afin d'éviter toute confusion possible. La Croix-Rouge de Belgique a considéré, à juste titre, qu'elle ne pouvait pas se désintéresser de cette initiative et envisage de participer à la formation de ces gardes-malades.

Un autre problème qui affecte directement le personnel sanitaire de la Croix-Rouge est celui du *volontariat*. La Croix-Rouge, jusqu'ici, a fait un large usage de personnel volontaire, dans le sens de non-rétribué. Les conditions économiques ont changé. Moins de personnes qu'autrefois peuvent aujourd'hui donner tout leur temps bénévolement. D'autre part, avec les progrès de la science médicale, les soins aux malades demandent actuellement du personnel sanitaire plus de connaissances que par le passé.

Ces facteurs ont obligé les sociétés nationales à engager de plus en plus de personnel rétribué, ce qui ne les empêche pas d'avoir aussi et toujours recours à des collaborateurs bénévoles. La différence réside dans le fait que ces derniers ne sont plus les seuls ouvriers de la Croix-Rouge, qu'ils n'en constituent plus même ses cadres essentiels, mais au contraire qu'ils sont le complément indispensable du reste, de cadres formés par un personnel professionnel et rétribué, qui soit en nombre limité, mais secondé par un personnel bénévole suffisamment nombreux pour assurer la bonne marche des services.

Les sociétés de la Croix-Rouge ne se désintéressent nullement de la formation du personnel sanitaire qu'elles utilisent, soit qu'elles assument elles-mêmes cette formation, soit qu'elles se fassent représenter auprès des organismes qui en sont chargés. Plus que jamais cette préoccupation est celle des Croix-Rouges, à cette heure où tant d'écoles d'infirmières ont été détruites, alors que d'autres fonctionnent avec un personnel réduit et un matériel et des locaux insuffisants. Former des cadres, adapter le programme d'enseignement des infirmières et des auxiliaires volontaires aux nouvelles tâches qui leur sont demandées, favoriser l'échange d'infirmières entre les pays, renouveler, en le modernisant, le matériel d'enseignement, voilà autant de points sur lesquels se porte l'attention des sociétés nationales de la Croix-Rouge qui ont à cœur de maintenir la qualité de leurs services au niveau des exigences actuelles.

Nous avons dit, au début de cet article, que les sociétés nationales de la Croix-Rouge tournaient leurs regards vers l'avenir. C'est dire qu'elles les tournent vers la jeunesse, et qu'elles placent en elle sa confiance et son espérance. L'instrument qui lui sert pour orienter la nouvelle génération vers l'idéal de la Croix-Rouge, pour donner à ceux qui seront les hommes et les femmes de demain le sens de la responsabilité, du devoir et du service, cet instrument s'appelle d'un nom bien connu:

la Croix-Rouge de la jeunesse.

Tout d'abord écartons toute équivoque. La Croix-Rouge de la jeunesse n'est pas un mouvement autonome, distinct de la Croix-Rouge en général. Les 50 sociétés nationales qui ont une Croix-Rouge de la jeunesse considèrent celle-ci comme partie intégrante d'elles-mêmes, comme une «section» qui travaille à faire pénétrer l'esprit de la Croix-Rouge chez les jeunes et les associer à son effort de reconstruction matérielle et de renaissance spirituelle. La Croix-Rouge de la jeunesse peut, à juste titre, être qualifiée de mouvement universel, puisqu'elle groupe plus de 30 millions de juniors appartenant à 50 pays différents. Ce mouvement, qui vient de fêter ses 25 années d'existence, a surmonté tous les obstacles dressés sur la route. Pendant près de 20 ans, la Croix-Rouge de la jeunesse a consacré tous ses efforts aux activités de paix et, alors qu'elle aurait pu sombrer dans la tourmente, elle a, au contraire, puisé de nouvelles forces dans l'adversité. La meilleure preuve est que, pendant la guerre, 10 millions de nouveaux juniors se sont joints au mouvement; 6 nouvelles sections nationales ont été créées et, depuis l'armistice, les sections qui avaient été supprimées au cours des hostilités, pour une raison ou pour une

autre, se sont reconstituées immédiatement avec une foi et une vitalité qui constituent le gage le plus sûr de leur avenir. La devise de tous les juniors du monde, «servir», a pris une signification plus profonde et est devenue une réalité puissante et agissante.

Le programme de la Croix-Rouge de la jeunesse peut être divisé en trois grandes parties:

— L'enseignement de l'hygiène et des premiers secours.

— L'entraide sous toutes ses formes, aussi bien dans le milieu même de l'enfant que sur le plan national et sur le plan international.

— Le rapprochement de tous les enfants du monde, autrement dit la recherche et l'affirmation de tout ce qui unit et la lutte contre tout ce qui divise. Cet objectif, les juniors du monde entier le nomment: «*Bienveillance internationale*».

S'il est vrai que la Croix-Rouge de la jeunesse exerce son activité principale dans le cadre de l'école, avec le concours actif et indispensable des autorités scolaires et du corps enseignant, il existe une tendance marquée à constituer des groupes de juniors aînés, aussi bien dans les écoles secondaires et dans les gymnases, que parmi les jeunes gens et les jeunes filles, qui ont quitté l'école à 14 ou 15 ans. Ainsi, le travail de base qui a été commencé au moment où le caractère de l'enfant s'affirmait, peut se développer encore, alors qu'il approche de sa majorité. De nombreuses Croix-Rouges nationales ont compris la nécessité de combler le fossé qui existait entre la Croix-Rouge de jeunesse et la Croix-Rouge adulte et de construire un véritable «pont» qui amènera les juniors dans les formations de samaritains, de secouristes; en d'autres termes, il importe que les Croix-Rouges nationales puissent assurer leur recrutement, en premier lieu grâce aux juniors qui auront été formés dans l'esprit de la Croix-Rouge et pour la réalisation de son idéal. La Croix-Rouge de Belgique a constitué un tel corps de «cadets» qui se préparent à devenir membres de la Croix-Rouge adulte. Ils participent à la plupart des activités de cette dernière, suivent des cours de premiers soins, créent des cercles d'études où les sujets les plus divers sont traités, notamment les activités pratiques, qui sont le propre des services de la Croix-Rouge. Ainsi, pendant la guerre, ces cadets ont formé plusieurs équipes de premiers secours qui sont intervenues avec efficacité en de nombreuses occasions. La même expérience a été tentée avec succès en Grande-Bretagne pour les jeunes gens et les jeunes filles de plus de 16 ans, qui rendirent des services signalés dans les hôpitaux, les établissements de convalescence, dans le travail social, en général. Plusieurs de ces jeunes filles sont devenues, par la suite, des infirmières volontaires ou professionnelles. En Suède, des groupes de jeunes samaritains ont été adjoints aux formations de samaritains adultes. Aux Etats-Unis, les juniors de plus de 17 ans sont incorporés dans les formations de premiers secours et les jeunes filles du même âge fonctionnent comme volontaires, pour le service des cantines, pour l'aide dans les pouponnières, les garderies d'enfants.

Aujourd'hui, c'est essentiellement dans les pays ravagés par la guerre que le problème d'hygiène se pose avec le plus d'acuité: c'est là aussi que la Croix-Rouge de la jeunesse peut rendre d'immenses services en contribuant à la lutte contre ces fléaux qui s'appellent la tuberculose, la malaria, la gale, le trachome, pour ne citer que quelques exemples. C'est ainsi que la Croix-Rouge hellénique a développé son service de vaccination contre la tuberculose, que les Croix-Rouges hongroise et tchécoslovaque ont entrepris de vastes campagnes contre la tuberculose et les autres maladies infectieuses, en mettant le programme d'hygiène au premier plan de leurs préoccupations. Il ne s'agit pas simplement pour la Croix-Rouge de la jeunesse d'apprendre aux enfants des règles élémentaires de propreté, mais de faire appel à leur intelligence afin de les faire participer à une lutte de tous les instants en vue de faire bénéficier de leurs efforts la communauté à laquelle ils appartiennent.

Le programme d'entraide doit être établi librement par les jeunes, tout au moins, en ce qui concerne leur ville ou leur village. Il importe qu'ils apprennent à regarder d'abord autour d'eux pour découvrir les multiples occasions d'aider qui se présentent continuellement à leur esprit. Depuis la guerre, ils ont dû porter leurs regards au delà des frontières de leur pays. Spontanément, plusieurs sections nationales ont récolté des fonds et des secours substantiels pour venir en aide aux enfants des pays meurtris par la guerre. On estime à des millions de francs suisses le total des fonds versés par les juniors de différents pays pour porter secours à leurs camarades des pays dévastés. A ces dons en argent, amassés souvent sou par sou, il faut ajouter d'énormes quantités de vêtements et de chaussures achetés ou confectionnés par les juniors, d'innombrables articles destinés à réconforter les malades hospitalisés. Ce chiffre imposant ne comprend pas non plus les quantités appréciables d'aliments préparés grâce aux jardins cultivés par les juniors, ni les tonnes de matières premières récupérées par eux. Mais ce que l'on ne pourra jamais évaluer, c'est la force vive qui les a animés, l'esprit de la Croix-Rouge dont toutes leurs actions ont été imprégnées.

La fin de la guerre n'a pas pour autant mis un terme aux souffrances du monde, en particulier, à la souffrance des enfants. De

toutes parts, des appels ont été lancés au public en faveur de ces derniers. La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge — plus particulièrement son bureau de la Croix-Rouge de la jeunesse, qui coordonne les activités de toutes les sections nationales — vient de demander à ces dernières de participer à une vaste action d'entraide, sous forme de parrainages d'écoles sinistrées d'Europe. Cette initiative a le double avantage de porter secours, sous forme de cantines, de pharmacies, de vestiaires scolaires, aux élèves des écoles dévastées, et de resserrer entre les enfants de nombreux pays de liens d'amitié, comme de développer l'esprit de compréhension mutuelle. Plus de vingt sections nationales ont déjà répondu à cet appel, deux mois après son lancement. Toutes n'ont pu encore faire connaître leur opinion; il convient, à cet égard, de tenir compte des difficultés des communications postales et des grandes distances, de la nécessité d'examiner avec attention, et souvent avec de nombreuses personnalités, les possibilités de réalisation du plan proposé.

C'est avec enthousiasme et dynamisme que plusieurs sections nationales se sont mises immédiatement à l'ouvrage, et ont fait connaître au bureau de la Croix-Rouge de la jeunesse de la Ligue leur accord sans réserve. Chacun s'est efforcé d'apporter sa contribution la plus large à l'œuvre commune et, si les moyens sont variés et tiennent compte des possibilités de chaque pays, ils tendent tous à apporter la plus grande aide possible aux enfants qui souffrent. De nombreux parrainages sont déjà en cours de réalisation, d'autres sont annoncés.

A cette aide matérielle et urgente, il est nécessaire d'apporter, en même temps, une

aide morale

qui trouvera sa réalisation dans une extension toujours plus grande de la correspondance interscolaire internationale. Cette correspondance a déjà fait ses preuves depuis de nombreuses années. Conçue selon une forme collective, c'est-à-dire par l'envoi d'albums composés par des classes et non par des élèves isolés, ces albums sont envoyés à des classes d'écoles d'autres pays et permettent à des milliers d'enfants et d'adolescents de se mieux connaître et de se mieux comprendre à travers le monde. Certes, les échanges de correspondance ne suffisent pas; ils sont néanmoins l'amorce de relations directes et ils permettent, comme l'ont souligné plusieurs recommandations de la dernière conférence consultative des sociétés nationales de la Croix-Rouge, de contribuer largement au rapprochement de la jeunesse du monde. Tout doit être tenté pour apporter aux enfants des pays meurtris par la guerre, non seulement ce qui est indispensable à la vie de tous les jours, mais aussi de leur redonner la joie et la confiance par tous les moyens possibles. Dans cet esprit tous les juniors du monde pourront, dans un grand élan de solidarité et d'amitié, nouer

entre eux de nouveaux et solides liens dont la portée pourra être féconde. C'est aussi dans cet esprit que se tiendra cet été, à Stockholm, une importante conférence internationale de la Croix-Rouge de la jeunesse, la première depuis la fin des hostilités. Les directeurs nationaux de toutes les sections européennes, auxquels se joindront les représentants des Croix-Rouges de la jeunesse américaine et canadienne, confronteront leurs problèmes et s'efforceront de les résoudre pour le seul bien et pour le seul salut des enfants du monde.

Quelques réflexions.

Il serait une erreur de voir dans l'œuvre de la Croix-Rouge une série d'actes de dévouement, de charité et de courage qu'aucun lien ne rattacherait les uns aux autres, actes qui seraient, pour ainsi dire, fragmentés dans l'espace et le temps, chacun d'eux se justifiant dans sa nécessité purement immédiate. Ce qui fait la valeur de ces actes, c'est qu'ils sont fondus dans une unité morale où, malgré les différences de lieux, de circonstances, l'homme est attaché à ses semblables par le lien réciproque des souffrances subies et soulagées. Nulle part, cette pensée n'a été développée avec plus de noblesse et de profondeur que dans l'admirable ouvrage du président Max Huber intitulé «Le Bon Samaritain». La Croix-Rouge n'est pas seulement le soulagement de telle ou telle douleur. C'est la réponse de l'homme à la douleur elle-même, le drapeau qui permet à tout homme, quel que soit son credo politique, social et religieux, d'adoucir la souffrance par des actes précis, tout en comprenant, en acceptant l'évolution du monde, en adaptant sa charité à cette évolution universelle. On a pu dire d'un grand philosophe chrétien: «C'est la rotation du ciel qui fait marcher sa montre, et à chaque instant, il demande aux astres l'heure qu'il est.» La Croix-Rouge est grande parce qu'elle entre en contact d'une part avec ce que l'homme a de plus bas, la faculté d'infliger la souffrance, et, d'autre part, avec ce qu'il a de plus grand, le sacrifice pour calmer cette souffrance. Ce sont là des considérations qui sont familières à ceux qui aiment la Croix-Rouge et je n'ai pas besoin de m'y appesantir dans ce pays où naquit cette institution, maintenant répandue dans le monde entier. Les sociétés nationales de la Croix-Rouge sont nées de cet esprit. Dans cet esprit rayonne leur unité morale. Elles travaillent dans la bonne volonté, malgré les difficultés nouvelles, malgré l'immensité des tâches nées de la guerre. Parfois ces tâches sont malaisées à distinguer, en raison même de la multiplicité des besoins. Il en est ainsi de toutes les tâches humaines: Il faut souvent se frayer sa voie dans une certaine obscurité. Mais le travail secourable se fait à la lumière de l'esprit et du cœur, à la lumière de cet idéal de la Croix-Rouge commun à tous. C'est la nuit que l'on tâtonne et trébuche, mais c'est aussi la nuit que l'on voit les étoiles.

Die Zukunft der Schweiz, wie ich sie sehe Von Dr. med. H. MÜLLER

Aus der Zeitschrift «Leben und Gesundheit» entnehmen wir folgende Ausschnitte des Artikels von Dr. H. Müller, der zeigt, dass die Kriegs-Ernährung auch ihre Vorteile hatte, die es wert sind, zum Teil in die Nachkriegszeit hinübergenommen zu werden. (Die Red.)

Die Tagesfrage, welche unsere Presse beherrscht, dreht sich um die Zukunft unseres Landes, und zwar in erster Linie in politischer Hinsicht. Wird die Schweiz auch fernerhin ihre vom Wiener Kongress im Jahre 1815 festgelegte absolute Neutralität bewahren oder, wie alle anderen Staaten, dem neuen Völkerbund beitreten? Wird sie isoliert dastehen oder sogar geächtet werden? Dies ist das Thema, das heute in allen Zeitungen und Zeitschriften des Landes, wenn von unseren Beziehungen zum Ausland die Rede ist, zur Behandlung kommt. Wird unser Land von einer Revolution erschüttert werden, oder wird es im Gegenteil eine aus den Ueberlieferungen herauswachsende geordnete soziale Entwicklung erleben? Das ist der Kernpunkt des Themas, um den sich die Betrachtungen über die innere Entwicklung drehen.

Auch der Arzt interessiert sich selbstverständlich für die Politik, wenn man unter diesem Begriff die Kunst des Zusammenlebens der Menschen versteht. Was aber vor allem sein Interesse erregt, ist die Entwicklung des Landes vom biologischen Standpunkt aus, weil das zu seinem Fach gehört. Diese biologische Entwicklung umfasst sowohl die primitiven, d.h. physiologischen Lebensäusserungen als auch die höchsten psychologischen, geistigen Erscheinungen. Dass der Arzt für die geistigen Erscheinungen ein Interesse zeigt, mag vorerst verwundern, denn vor kaum einigen Jahrzehnten bestand es noch nicht. Erst die Entdeckung der Psychoanalyse hat es geweckt. Es möge hier genügen, nur den Namen von Professor Jung aus Zürich zu

erwähnen, dessen Studien über die bewussten und unbewussten, individuellen und kollektiven Aeusserungen der menschlichen Seele heute in der ganzen Welt Beachtung gefunden haben. Der moderne Arzt erinnert sich, dass er ja im Altertum auch Priester war, und er ist es nun wieder bis zu einem gewissen Grade geworden.

Die Maschine beherrscht in höchstem Masse die Welt von heute; auch hat sie den Krieg gewonnen, und trotzdem ist sie an sich nichts. Hinter ihr steht der Mensch. Ihre Wirksamkeit und ihr Erfolg hängen von den körperlichen und moralischen Eigenschaften des Menschen ab. In letzter Linie macht der Mensch eben doch die Politik gemäss seinem physischen, sittlichen und geistlichen Vermögen.

Die führenden Völker sind immer auch körperlich stark. Gesundheit, Körperenergie und Widerstandskraft hängen aber hauptsächlich von der Ernährung ab. Der Körper bildet sich und baut sich auf, indem er aus der Nahrung alles, was zu seiner Entwicklung und Erhaltung nötig ist, entnimmt. Sonnenenergie und Luftsauerstoff ermöglichen ihm, die aus der Nahrung genommenen Nährstoffe zu assimilieren, d.h. in lebende Eigensubstanz umzuwandeln. Diese Nährstoffe dringen bis ins Innerste der Zelle vor, bis in die Chromosome des Kernes, welche den Sitz der Vererbung bilden.

Mit Recht nennt der japanische Gelehrte Katase die Nahrung die Beherrscherin des Lebens. Der menschliche Körper ist unendlich viel komplizierter gebaut als die komplizierteste Maschine, die der Mensch je hergestellt hat. Die vollwertige Nahrung liefert ihm alles, was er braucht. Fehlt aber nur ein einziger dieser unzähligen Stoffe, so kann das für den Körper die schlimmsten Folgen haben. Nehmen wir als Beispiel das Jod. Wir brauchen täglich ungefähr 100 Millionstel Gramm, d.h. den zehntausendsten Teil eines Gramms. Das ist recht wenig, aber wenn diese 100 Millionstel Gramm Jod fehlen, erkrankt der Körper ohne Zweifel. Es führt zu Siechtum und schliess-